



DYNAMIQUE MONDIALE DES JEUNES (DMJ) WORLD DYNAMICS OF YOUNG PEOPLE (WDYP)

Ensemble pour changer le monde - Together to change the world

Mobiliser les jeunes pour la pleine réalisation de leur potentiel pour faire du jeune un acteur du changement

ETUDE SUR L'IMPLICATION/ PARTICIPATION DES POPULATIONS A L'ELABORATION DU BUDGET COMMUNAL DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU & AKONO

RESUME DU RAPPORT DE L'ETUDE

Contexte et Problématique

Le budget participatif donne la possibilité aux citoyens de définir démocratiquement et concrètement l'affectation des fonds communaux. Son but est de promouvoir une participation active des citoyens à l'élaboration de la politique communale. Or, il est difficile à l'heure actuelle de dire avec précision dans quelles mesures les populations de ces communes sont préparées à cet exercice.

A travers la décentralisation, le Cameroun nourrit de grands espoirs d'améliorer et dynamiser son développement politique, social et économique. C'est désormais à la Commune que revient la responsabilité de fournir différents services de base de qualité aux populations.

Dans cet ordre d'idée, la Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) a développé le projet '**Participation Citoyenne à la Gouvernance et à l'élaboration du budget communal**' (PACIGEBC) afin d'aider les exécutifs communaux à mieux remplir leurs nouvelles missions en adaptant les interventions des communes aux besoins prioritaires de leurs populations. Ce projet est mis en œuvre dans les communes de Mbankomo, Ngoumou, Bikok et Akono (dans la Mefou et Akono), région du Centre.

Pour la mise en œuvre de ce projet, un état des lieux s'est avéré nécessaire. Aussi, dans le but de connaître le niveau actuel d'implication des populations dans l'élaboration du budget communal dans les communes sus-citées, une enquête a été réalisée. Cette enquête a permis d'écouter l'ensemble des parties prenantes qui constituent la population de chacune des communes respectives.

Au terme de cette enquête 144 personnes réparties dans toutes les couches sociales (Exécutif communal, agents communaux, chefs traditionnels, commerçant(es), mototaximen, personnel déconcentrés de l'Etat, religieux, leader d'opinion, etc.) ont été interviewées. A l'aide d'un questionnaire semi structuré conçu à cet effet, des informations ont été collectées par les enquêteurs préalablement renforcés aux techniques de collecte qualitative de données. L'analyse qualitative et statistique des données collectées s'est faite autour des cinq centres d'intérêt suivants :

Récépissé déclaration N° 000 471 / RDA/J06/BAPP

WDYP/DMJ BP 31 564 Yaoundé – Cameroun Tél. : (00237) 22 31 01 45 / 22 04 51 64

E-mail : wdypcm@yahoo.fr

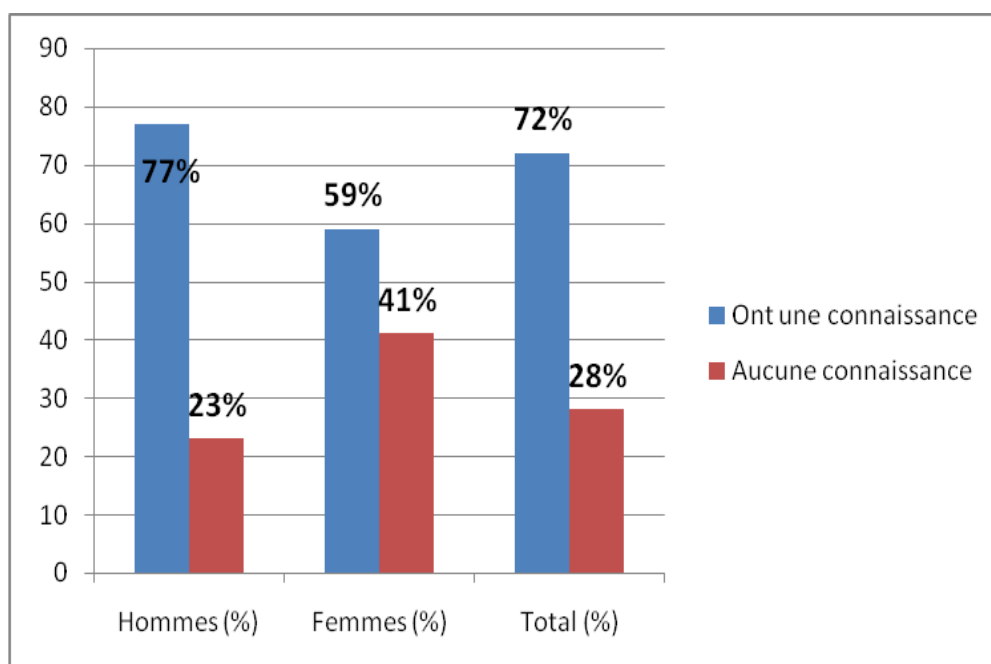
[http:// www.worldyoungpeoplecm.org](http://www.worldyoungpeoplecm.org)

- 1- La perception du budget communal
- 2- L'accès à l'information sur le budget de la commune
- 3- L'implication des populations à l'élaboration du budget communal et aux actions communales
- 4- La participation des populations au choix de leurs priorités
- 5- La connaissance des acteurs impliqués dans l'élaboration du budget

Le résultat de l'analyse des informations collectées présente globalement les tendances suivantes dans le département :

I – La perception du budget communal

Pour cette question, les enquêteurs cherchaient à savoir si les citoyens de la Mefou et Akono ont une connaissance fusse-t-elle élémentaire de la notion de budget en général et du budget communal en particulier. Les statistiques suivants sont ressorties :

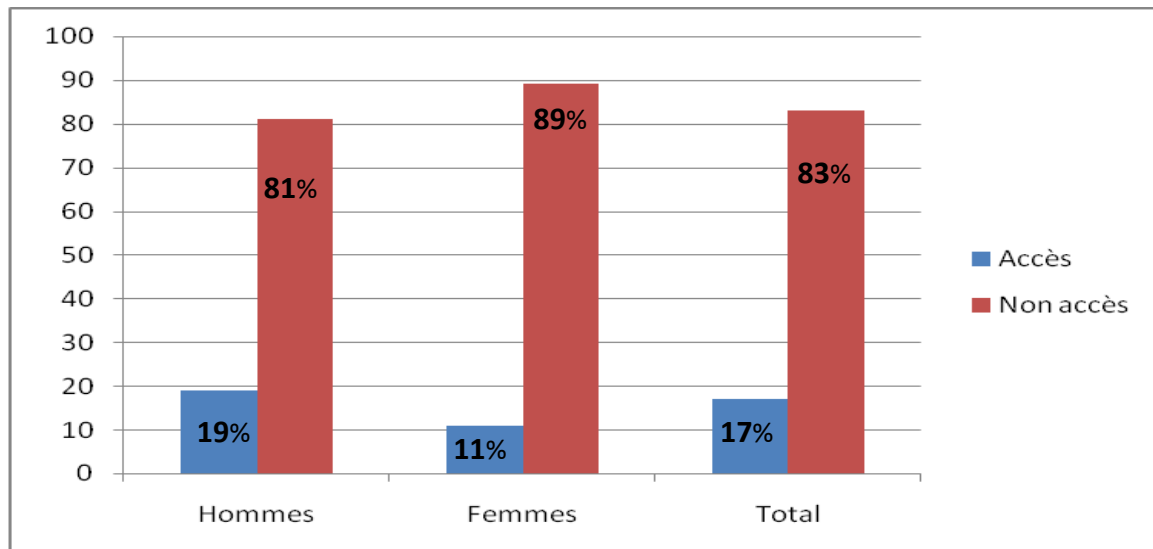


Une majorité de la population des arrondissements d'Akono, Bikok, Mbankomo, et Ngoumou affirme comprendre et appréhender ce que c'est que le budget communal, contre 28% qui n'ont aucune connaissance. Si pour certains le budget communal est l'ensemble des recettes et dépenses de la commune, pour d'autres, le budget est tantôt considéré comme les taxes collectées par la mairie, ou comme l'ensemble des investissements de la mairie.

Il est aussi tant perçu comme l'argent que la mairie utilise pour son fonctionnement, ou pour octroyer des dons aux populations... etc. Au vu de ces réponses, il importe de relever que la compréhension de la notion de budget par les populations interrogées n'est pas assez complète.

II – L'accès à l'information sur le budget communal

Il s'agit ici pour les enquêteurs d'évaluer la dimension communicationnelle de la municipalité envers ses administrés. Il en ressort ceci :



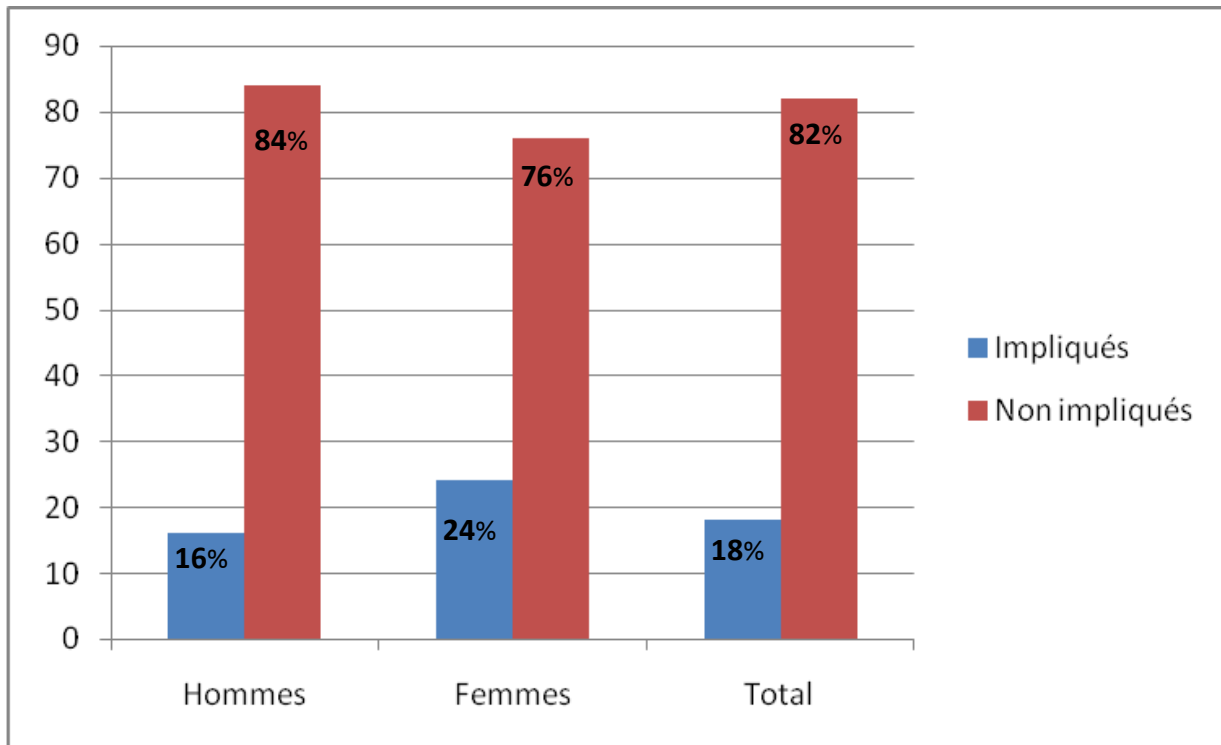
17% des enquêtés révèlent avoir accès à l'information sur le budget de leur commune. Malheureusement cette information est celle relative aux cérémonies de rétrocession des projets réalisés, et ces derniers sont le plus souvent invités pour cette cause. C'est pour cette simple raison qu'ils déclarent avoir accès à l'information sur le budget communal, car les projets réalisés et rétrocedés sont généralement dits financés par les fonds de la mairie.

Les conseillers municipaux sensés relayer l'information sur le budget communal après son adoption, aux populations dont ils sont les représentants, vivent très loin de leurs élus et n'arrivent dans la localité que pour des occasions précises : adoption du budget, participation à une manifestation politique, cérémonie d'installation d'une élite, etc.

Dans la Mefou et Akono, l'information sur le budget communal n'est pas la chose la mieux partagée en interne comme en externe.

III – L'implication des populations à l'élaboration du budget et aux actions communales

La dimension participative était l'objet visé par cette préoccupation. La mairie implique-t-elle sa cible dans ses actions ? Si oui comment le fait-elle ?

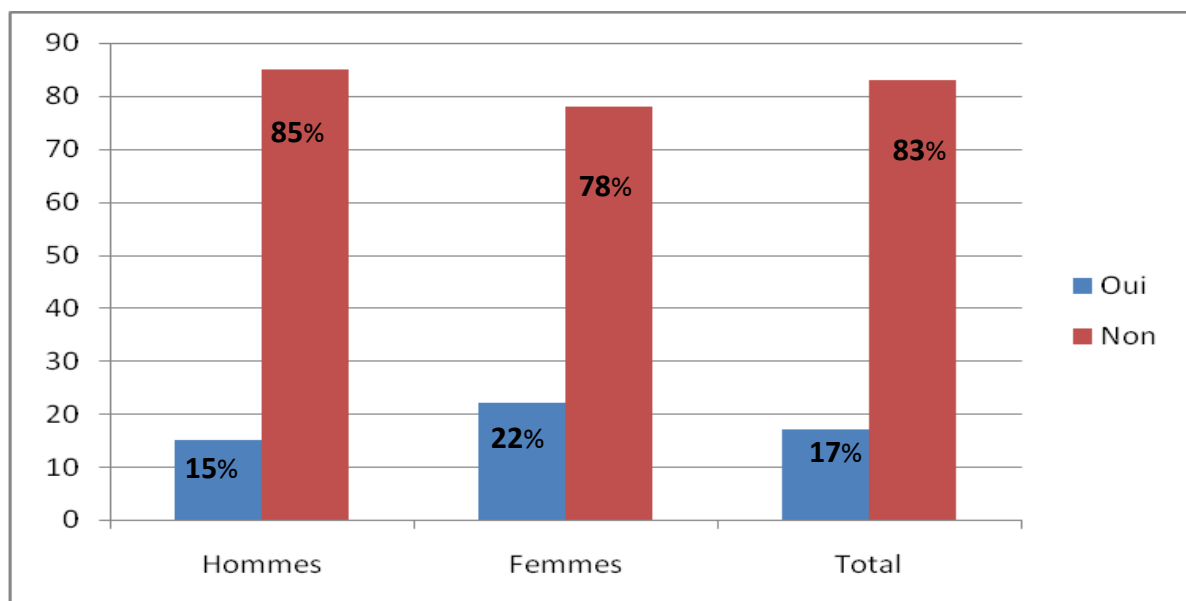


18% seulement des enquêtés disent avoir été impliqués aux actions communales lors des cérémonies d'adoption du budget et de rétrocession des projets réalisés.

L'implication à l'élaboration du budget semble entachée de doute, car les étapes qui conduisent à cette opération n'impliquent pas les populations suscitées. L'exécutif communal quant à elle dit impliquer la population à travers le Plan de Développement Communal (PDC), qui est un document où sont inscrites les aspirations des populations pour une période donnée, c'est-à-dire en fait plusieurs années. Les mairies l'ont obtenu avec l'aide du PNDP qui l'a élaboré après consultation des populations. Les mairies ne l'ont pas mis à jour par les mairies. Les populations souhaitent d'ailleurs que la démarche du PNDP soit calquée par les maires.

IV – Comment les mairies identifient-t-elles les priorités ?

Les projets inscrits au budget répondent-ils toujours aux besoins réels des administrés ? Les populations sont-t-elles consultées lors du choix des projets à retenir ? Quelques avis recueillis nous donnent cette allure en terme de résultat.



17% des enquêtés ont une idée de la façon dont les projets et actions de la commune sont identifiés.

Ce taux pourrait exprimer les avis des exécutifs et des conseillers interviewés. La méthode devrait consister à recenser les priorités et les porter dans le budget propre à un exercice donné. Le PDC mentionné plus haut est généralement l'outil utilisé par la municipalité pour définir ses projets ; cependant son actualisation reste une préoccupation. Aussi, aucune information ne retourne vers la cible les renseigner sur les projets retenus, encore moins pourquoi ils sont retenus.

V- Connaissance des acteurs impliqués au processus d'élaboration du budget communal

L'élaboration du budget communal se fait selon plusieurs étapes qui vont de la préparation à l'évaluation passant par l'exécution. Ceci fait intervenir plusieurs acteurs parmi lesquels la population. Ces acteurs se connaissent-ils ? Ce tableau le montre.

Genre/Acteurs	Hommes	Femmes	Total
Aucun	30 (28%)	19 (51%)	49 (34%)
Maire	23(21%)	08 (22%)	31 (22%)
Conseiller Municipal	09 (8%)	01(3%)	10 (7%)
Maire / Conseiller Municipal	32 (30%)	06 (16%)	38 (26%)
Maire / Conseiller Municipal / Population	13 (12%)	03(8%)	16 (11%)
TOTAL	107 (100%)	37 (100%)	144 (100%)

Les répondants de l'enquête reconnaissent que le processus d'élaboration du budget communal implique principalement l'exécutif communal et les conseillers municipaux. A l'aube de la promotion du budget participatif, la population constitue un maillon de la chaîne dans l'élaboration du budget communal.

Il ressort de l'enquête que les chefs de villages sont supposés transmettre les doléances des populations aux conseillers municipaux qui les portent à l'attention des maires. Cependant, 34% d'enquêtés (28% d'hommes et 51% de femmes) ne connaissent aucun acteur. Ce taux est alarmant et pose un problème de non maîtrise des acteurs, qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur le comportement ou l'implication de cette population au processus d'élaboration du budget participatif, aux actions municipales, voir au développement local.

Conclusion

En somme, l'enquête révèle que le processus d'élaboration du budget communal est très faiblement connu des populations. Celles-ci ignorent le calendrier dudit processus, accèdent peu aux informations sur le budget et ne connaissent pas pour la plupart leur représentant au niveau communal, en raison de la distance entre les responsables municipaux et les populations. Les représentants des populations que sont les conseillers municipaux et les chefs de villages assurent très peu le relais de l'information et ne renseignent pas leur population sur le fonctionnement et les activités de la commune. Les chefs de villages négligeraient les convocations les invitant à assister aux sessions du conseil municipal. Tout ceci concourt à la faible information et la faible implication des populations au processus d'élaboration du budget communal, et par là, au sous-développement.